

Directeur de la publication : Olivier BARRAT Rédacteur en chef : Agnès GIANNOTTI  
Comité de rédaction : Margot BAYART, Jean-Christophe NOGRETTE, Alice, PERRAIN, Jean-Claude SOULARY  
Éditeur : Osmose Médicale - 13, rue Fernand Léger - 75020 PARIS - 01 43 13 13 13 - services@mg-france.fr  
Rédaction : Jean-Christophe NOGRETTE - jcnogrette001@cegetel.rss.fr  
Coordination éditoriale : Angélique BIRONNEAU - 01 47 22 52 23 - a.bironneau@impact-medicom.com  
Responsable commerciale : Suzanne RICARD - 01 47 22 52 23 - s.ricard@impact-medicom.com  
Direction artistique : Emilie NORIGEON Crédits : © AdobeStock / Illustrations environnement : betrue agency - betrue.fr - marine quilleret

ÉDITO .....	1	MG FORM .....	2
BILLET D'HUMEUR .....	2	ENVIRONNEMENT .....	2
SÉRIE HISTORIQUE .....	2	SANTÉ PLANÉTAIRE .....	2
MG 2035.....	2	CONGRÈS MG FRANCE .....	3



ÉDITO



## Médecin Généraliste Traitant, un engagement local, social et durable

**MG** France a choisi ce fil conducteur lors de son neuvième congrès des 24 et 25 juin derniers à Dijon, car le médecin traitant, garant du parcours de soins c'est l'ossature de notre système de soin. Un système qui répond aux besoins de santé de sa patientèle et non aux demandes, organise les réponses des autres professionnels de santé autour de chaque patient, oriente chaque malade dans ses démarches de soin. Cette cohérence, cette garantie de pertinence et de qualité limite les accidents et les dépenses inutiles. Menacer le concept du médecin généraliste traitant, c'est menacer l'ensemble de notre système de santé solidaire.

Nous sommes à un moment charnière. Comment faire face aux enjeux de santé face à un hôpital qui s'écroule, une démographie des médecins généralistes déclinante et une population qui vieillit ? Comment répondre au défi de donner un médecin traitant à chaque français ?

La solution passe par la reconnaissance et la valorisation du suivi au long cours, de la globalité de la prise en charge et de la complexité, puisque c'est la spécialité de la médecine générale. Il est également indispensable de donner des moyens aux

médecins généralistes qui le souhaitent pour qu'ils puissent s'appuyer sur une équipe de collaborateurs : secrétaire, assistant médical, binôme médecin généraliste/infirmier. Il faut soutenir les médecins généralistes en activité !

Lors des négociations conventionnelles qui vont s'ouvrir prochainement, MG France va se battre pour que, collectivement, les médecins généralistes puissent répondre à ce défi, sans augmenter leur charge de travail, car nous sommes au maximum de ce que nous pouvons donner. Pour cela il faudra se battre puisque, en cette rentrée, nous n'entendons parler que de contraintes et jamais d'investissement, de demandes de soins non programmés et non du besoin du suivi des pathologies chroniques d'une population vieillissante. Ces idées simplistes et erronées semblent être l'unique programme des politiques qui sont pourtant responsables de la situation !

L'automne sera chaud. La bataille qui s'annonce n'est pas une revendication corporatiste, c'est le combat pour la survie d'un système de santé solidaire où chacun se soigne selon ses besoins et non selon ses moyens. Avoir un médecin traitant c'est important ! ■

Agnès GIANNOTTI, Présidente de MG France

**HEINE DELTA 30**

Champ de vision maximal avec 30 vrais mm (lentille 32 mm)

Manipulation ergonomique grâce au design en angles

Fidélité des couleurs phénoménale grâce aux LEDHQ

**HEINE DELTAone**

La mobilité et la qualité ne font plus que «one».

Se glisse dans toutes les poches de blouse

Travail sans reflets ni éblouissements grâce à la polarisation

**OFFRE EXCEPTIONNELLE !**

15% de remise\* sur les DELTA 30 & DELTAone grâce au code **MGHERMVET15** sur [www.dermoscopie.fr](http://www.dermoscopie.fr)

\*Offre valable sur [www.dermoscopie.fr](http://www.dermoscopie.fr) pendant 1 mois

**App HEINE DERM**

**NOTRE DISTRIBUTEUR**

**Vision Equipment Technology**  
6 avenue des mateirons  
Evian Les Bains France  
sales@dermoscopie.fr  
04 50 73 88 63  
[www.dermoscopie.fr](http://www.dermoscopie.fr)





## Une présidente qu'est-ce que ça change ?

MG France se souvient avec émotion de celle qui a imaginé la création de MG France il y a plus de trente ans. Empêchée par un problème familial d'être à l'AG fondatrice, Nicole Renaud a cédé la place à Richard Bouton qui fut donc le premier président du syndicat. Mais nous ne l'avons jamais oubliée.

Notre histoire a aussi été marquée par des femmes de caractère et de passion, on ne va pas les citer toutes car on risquerait d'en oublier mais elles ont dirigé ou dirigent actuellement MG Form, notre structure de formation, elles ont été à l'origine de la création de MG Femmes qui a obtenu des succès majeurs pour la protection sociale des femmes médecins libérales, elles ont été administratrices CARMF, elles ont été au secrétariat général, elles ont animé la mission MG France sur les inégalités sociales de santé... Agnès Giannotti est aussi une femme de caractère qui s'est soigneusement préparée à sa nouvelle fonction de présidente dans le sillage de Jacques Battistoni et de Margot Bayart, une véritable équipe. Alors, ce que ça change ? Et bien ça ne change rien au niveau compétence, et ça change tout au niveau du fameux plafond de

verre qui empêcherait les femmes d'accéder aux fonctions exécutives. La vérité, c'est que si on les laisse prendre des responsabilités, elles les prennent. Comme Agnès Giannotti, présidente, Margot Bayart, 1<sup>ère</sup> vice-présidente et Alice Perrain, secrétaire générale, pour ne parler que du trio de tête ! Et des têtes, elles en ont de bien faites. Pour moi qui suis un homme, c'est un moment réjouissant. Dans ma vie, les femmes m'ont toujours apporté ce qu'il y a de meilleur et bien au-delà de mes pauvres mérites. Alors voir ce syndicat que j'aime et que je sers de mon mieux dirigé par des femmes exceptionnelles, je me dis que ça ne peut apporter que du bon, du très bon ! Ça va décoiffer ! ■

Jean-Christophe NOGRETTE, Secrétaire Général Adjoint



### SÉRIE HISTORIQUE

## Une petite histoire du syndicalisme médical

À la veille de prendre ma retraite après plus de 40 ans d'exercice, le comité de rédaction m'a proposé de raconter le syndicalisme médical. J'ai très volontiers accepté, tout en précisant que je ne suis pas historien, et que ces courts articles qui se succéderont au fil des numéros, doivent être lus comme des notes, et surtout susciter des commentaires, critiques, et compléments d'information.

Pour écrire ces textes je vais utiliser ma mémoire de syndicaliste de 1986 à aujourd'hui, et aussi celle de mes confrères et amis syndicalistes MG France, Nicole Renaud, Jean-Luc Gallais, Alain Liwerant, Gilles Urbejtél, Marie Hélène Certain, ... et bien d'autres, qui tout au long de ces années m'ont éclairé de leurs propres connaissances sur ces sujets. L'ouvrage « Histoire de la médecine générale de 1945 à nos jours » co-écrit par Yves Gervais (premier Président de MG Form), et auquel j'ai participé comme relecteur, m'a également permis de retrouver des infos sur les dates.

**Chapitre 1 : 1850/1945 :** les syndicats médicaux existant (depuis 1851) sont locaux et étaient regroupés en une union nationale, ils sont légalisés en 1892. Les lois sociales de 1921 vont d'emblée créer des oppositions entre partisans d'une vision collective et ceux qui prônent le libéralisme à tout crin. La transition se fait entre médecine hygiéniste, sociale, et celle qui valorise l'individualisation du soin, et des traitements. En 1928 la CSMF rassemble tout le monde autour de la charte libérale de 1927. Celle-ci scelle les conditions d'accords avec les Caisses :

- Le libre choix absolu
- Le respect du secret professionnel
- Le droit à des honoraires
- Le paiement direct
- La liberté de prescription
- Le contrôle des malades par les caisses et des médecins par le syndicat
- La représentation du syndicat dans les commissions

Le syndicalisme est donc là pour défendre l'identité libérale contre la vision « collectiviste ».

Ces syndicats seront dissous par le régime de Vichy, qui instaure un Ordre national en octobre 1940 de sinistre mémoire. L'Ordre sera dissous à la libération, mais pour renaître en septembre 1945... allez savoir pourquoi ? La CSMF est alors le seul syndicat médical. On voit déjà une répartition entre omnipraticiens dans les campagnes, et spécialistes dans les villes. Dans les instances de la CSMF la place des omnipraticiens restera horizontale, et ne pourra pas se constituer en syndicat vertical comme le font les autres spécialités. En octobre 1945 les caisses de sécurité sociale se regroupent, avec la forte influence de la CGT très puissante alors. Les premiers accords avec les médecins sont départementaux, y compris les tarifs des honoraires, remboursés à 80 %, et le resteront jusqu'en 1970. ■

Jean-Louis BENSOUSSAN

Suite au prochain numéro



### ENVIRONNEMENT

## Changement climatique et système de santé

Sur le sujet environnement et santé, nous pensons spontanément aux impacts de l'environnement sur la santé des individus, mais moins aux impacts du système de santé lui-même sur l'environnement et les changements climatiques.

Pourtant le système de santé consomme des biens et de l'énergie, produit des déchets, mobilise des transports. Il joue aussi un rôle dans la dégradation de l'environnement et de la biodiversité. Au-delà des conseils que nous prodiguons aux patients, nous nous devons de réfléchir à notre façon de travailler, de prescrire, de consommer au niveau professionnel également. C'est d'autant plus important que nous avons un devoir d'exemplarité par rapport aux patients, le poids de nos actes et de nos paroles est un levier important.

En France le secteur de la santé représente 8 % des émissions de gaz à effet de serre, dont 54 % concernent l'achat de médicaments et de dispositifs médicaux et 16 % les transports.

Malgré tout c'est un sujet où nous sommes frieux, craignant de sacrifier la santé humaine au profit de l'écologie. Pourtant, limiter l'impact environnemental de notre cabinet, de nos prescriptions, ne peut avoir que des co-

bénéfices, tant sur la santé humaine que sur la santé des écosystèmes dont elle dépend. Le secteur de la santé est un secteur essentiel. Il est donc d'autant plus important de limiter sa consommation et sa dépendance pour aller vers un système de santé préventif et sobre qui sera résilient face aux crises sanitaires.

90% des consultations chez un médecin de ville se concluent par la délivrance d'une ordonnance alors que 87 % des patients pensent qu'en France on consomme trop de médicaments et qu'une consultation ne doit pas forcément se terminer par la délivrance de médicaments. Au-delà de la sur-médication des patients, l'impact environnemental du médicament (antibiorésistance, pollution des eaux par des médicaments perturbateurs endocriniens, impact de la galénique...) doit être dans nos têtes au moment de la rédaction de nos ordonnances, chaque prescription doit être judicieusement réfléchie dans sa dimension « santé-environnement ». ■



À partir du mois de septembre 2022, MG FORM vous propose tous les mardis à 20h une classe virtuelle FAF-PM d'1h30.

Inscriptions sur [www.mgform.org/ie/mardis-soirs.html](http://www.mgform.org/ie/mardis-soirs.html)

### SEPTEMBRE 2022

- 13 : Repérage des troubles du comportement alimentaire.
- 20 : Télé expertise, nouvel outil du médecin libéral.

### NOVEMBRE 2022

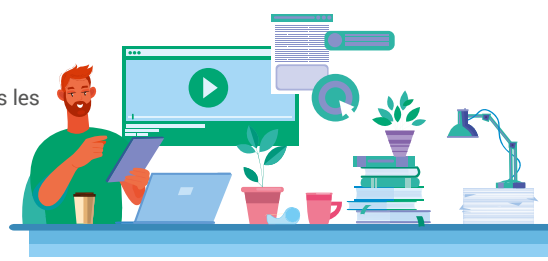
- 08 : L'enfant dyspraxique.
- 22 : Dermatoscopie du médecin généraliste, reconnaître un cancer basocellulaire libéral.
- 29 : Accompagner l'enfant TDAH.

### OCTOBRE 2022

- 04 : Nouvelles modalités du dépistage organisé du cancer du col utérin et arbres décisionnels.
- 11 : Troubles de l'oralité : dépistage, prévention et orientation.
- 18 : Burn out parental : accompagnons les parents épuisés !
- 25 : Et pourquoi pas la contraception masculine ?

### DÉCEMBRE 2022

- 06 : La méditation de pleine conscience : principes et indications.



13 rue Fernand Léger - 75 020 PARIS ☎ 01 43 13 13 13 [mgform@mgform.org](mailto:mgform@mgform.org) - [www.mgform.org/ie/mardis-soirs.html](http://www.mgform.org/ie/mardis-soirs.html)



Les programmes, proposés dans le cadre de l'ANDPC, sont indemnisés dans la limite de votre budget annuel et sous réserve d'avoir validé votre inscription sur [www.monpdc.fr](http://www.monpdc.fr). Les formations proposées dans le cadre du FAF-PM, ne sont pas indemnisées. Pour toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir joindre une copie de votre attestation de versement relatif à la contribution FAF-PM délivrée par l'URSSAF (N-1, à défaut N-2).



### MG 2035

## Association de Gestion et comptabilité (AGC)

Parce que votre temps est précieux à l'exercice de la médecine, MG France s'est doté d'un nouveau service pour ses adhérents : une Association de Gestion et de Comptabilité (AGC).

À l'heure du numérique et des services en ligne, l'AGC MG 2035 est le partenaire idéal pour répondre à vos obligations fiscales !

N'hésitez pas à prendre contact au :

01 43 13 10 91/93 ou par mail [contact@mg2035.org](mailto:contact@mg2035.org). Pour de plus amples informations sur les services proposés par MG 2035. ■



### AMPLI-SOLUTIONS Prévoyance

REVENUE DE SUBSTITUTION

ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITÉ, DÉCÈS : Garantisiez des revenus pour vous et votre famille !



La solution prévoyance réservée aux médecins généralistes adhérents du syndicat !

- Des conditions et tarifs exclusifs
- Une solution sur-mesure et de multiples options de personnalisation
- Un produit déjà reconnu et labellisé
- La déductibilité des cotisations dans les limites de la loi Madelin



Document publicitaire sans valeur contractuelle. Label d'Excellence 2022 décerné par le magazine « Les Dossiers de l'Épargne ». AMPLI Mutuelle (Avenir Mutuel des Professions Libérales et Indépendantes). Siège social : 27 Bd Berthier 75056 Paris CEDEX 17 / Tél. : 01 44 76 20 00 / [www.ampli.fr](http://www.ampli.fr) Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. SIRET 349 729 350 00018. Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 Place de Budapest - CS 92459 Paris CEDEX 06. AMPLI SOLUTIONS Prévoyance est un contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative qui a pour objet de garantir le versement, à l'adhérent ou ses bénéficiaires, de prestations en cas d'incapacité temporaire de travail, en cas d'invalidité, de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie et de maladies graves. Il est co-suscrit par l'Association des Adhérents d'AMPLI (A.A.A.), association loi 1901, 55e au 27 Bd Berthier, 75017 Paris, et MG France Fédération Française des Médecins Généralistes, SIREN 343 978 914, dont le siège social est situé 13, rue Fernand Léger, PARIS (XXème arrondissement), auprès d'AMPLI Mutuelle, assureur du contrat.



### SANTÉ PLANÉTAIRE

## Se déplacer autrement

### POURQUOI ?

Les transports routiers sont la première source d'émissions de gaz à effet de serre en France, pour 56 % par les voitures seules.<sup>1</sup> Les transports égalent les industries et l'agroalimentaire, pour l'émission d'autres polluants comme les oxydes d'azote, l'ozone, les particules fines, les composés organo-volatils, le SO<sub>x</sub>, l'ammoniac... Environ 48 000 décès par an en France seraient dus au taux trop souvent dépassés de particules fines.<sup>2</sup>

### POUR QUI ? ET POUR QUELS BÉNÉFICES ?

Les changements de comportement dans les modes de déplacement sont un bon exemple de co-bénéfices : « bon pour la santé, bon pour la planète. » **Biologiquement** : amélioration de la qualité de l'air, baisse des gaz à effet de serre et autres composés, limitation du réchauffement climatique, protection des écosystèmes. **Économiquement** : moins de dépenses liées au véhicule, moins de dépenses de santé<sup>3</sup>. La pollution de l'air extérieur coûte chaque année près de 100 milliards d'euros en dépenses de santé. **Sensoriellement** : se déplacer autrement permet de redevenir attentif à son environnement et à la nature, et d'en percevoir beauté et fragilité. **Philosophiquement** : des moyens de transport moins technologiques permettent de considérer le rapport au temps et à l'espace autrement, et de récupérer des capacités d'autonomie, qu'elles soient financières, psychologiques, sanitaires, en limitant l'emprise de la machine. Les modes de déplacement doux sont libérateurs, égalitaires et générateurs de sens<sup>4</sup>. **L'impact du cabinet médical n'a pas été évalué mais c'est un lieu plus « polluant » qu'un bureau classique en raison des nombreux trajets générés par la venue des patients.** »

### POUR ET PAR LES PATIENTS EUX-MÊMES

L'activité physique, est bien connue pour ses vertus sur la santé. Si les déplacements doux s'effectuent en proximité d'espaces naturels, ils peuvent aussi apporter une dimension apaisante démontrée<sup>5</sup>, illustrant le concept de biophilie<sup>6</sup>. Pour chacun, venir au cabinet à pied, c'est l'expérience de la faisabilité et une occasion de marcher un peu plus<sup>3</sup>.

### POUR LE MÉDECIN ET SON ÉQUIPE

Chaque professionnel est un patient ! Il bénéficie lui aussi de ces effets. Le temps médical est compté. En ville, les déplacements doux permettent une maîtrise du temps et apportent en sérénité. Se déplacer de façon moins polluante est aussi une de nos missions d'acteurs en santé publique : limitation directe sur la qualité de l'air respiré par nos patients, sur l'émission des gaz à effet de serre, ainsi que cohérence et exemplarité dans le discours.

1. ADEME, « la mobilité en 10 questions », 2019. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
2. Santé Publique France, « impacts sanitaires de la pollution de l'air en France : nouvelles données et perspectives », 2016. [www.santepubliquefrance.fr/press/2016/impacts-sanitaires-de-la-pollution-de-l-air-en-france-nouvelles-donnees-et-perspectives](http://www.santepubliquefrance.fr/press/2016/impacts-sanitaires-de-la-pollution-de-l-air-en-france-nouvelles-donnees-et-perspectives)
3. Sénat, commission d'enquête sur le coût économique et financier de la pollution de l'air, 2015. [www.senat.fr/commission/enquete/cout\\_economique\\_et\\_financier\\_de\\_la\\_pollution\\_delair.html](http://www.senat.fr/commission/enquete/cout_economique_et_financier_de_la_pollution_delair.html)
4. <http://velourtion.org/velosophie/jean-pierre-dupuy-ja-contreproductivite-selon-ivan-illich/>
5. L'expérience de la nature réduit la rumination et l'activation sous-génuelle du cortex préfrontal Gregory N. Bratman gbratman@stanford.edu, J. Paul Hamilton, Kevin S. Hahn, +1, Gretchen C. Daily gbratman@stanford.edu, et James J. Gross-1 Informations sur les auteurs et affiliations 29 juin 2015 | 112 (28) | <https://doi.org/10.1073/pnas.1510459112>
6. Biophilie. - Paris : Corti, 2012. - (Collection Biophilla : 1). - (ISBN 9782714310781)
7. <https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2021/05/Sante-plane%CC%81-taire-CMG-avril2021.pdf>
8. American College of Physicians. Transportation
9. <https://doc-durable.fr/themes/transport/>
10. [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)
11. [www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046](http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046)



### COMMENT ?

Selon son activité et ses possibilités, choisir le mode de déplacement le plus sobre et le plus léger :

- La marche ou le vélo, ou à assistance électrique, ou des automobiles à motorisation décarbonée, de petite taille.
- Utiliser les transports en commun.
- Pratiquer l'écoconduite<sup>8</sup> : limiter sa vitesse, changer régulièrement les filtres, éteindre son moteur si arrêté de plus de 10 sec, vérifier le gonflage des pneus.
- S'arrêter plus tôt et se stationner un peu plus loin pour finir à pied.

### POUR LES PROFESSIONNELS DU CABINET

- Regrouper les visites, trouver l'itinéraire le plus cohérent pour limiter les kilomètres<sup>9</sup>.
- Mettre en place le **covoiturage** et l'**autopartage** : partage d'un seul véhicule pour les visites à domicile, mise à disposition d'un vélo.
- Recourir à **des aides** : subvention à 50 % du coût des abonnements<sup>10</sup>, forfait mobilité durable 800 euros par an (exonération impôts et cotisations sociales)<sup>11</sup>, prise en charge des abonnements de transports en commun.
- Réfléchir à l'**aménagement urbain** : à l'installation ou en cours d'exercice, demandez un stationnement spécifique, pensez au local à vélos, à la proximité d'une station de bus, et sinon demandez à la municipalité pour la mise en place d'un arrêt.

### POUR LES PATIENTS

- **Regrouper** les consultations familiales.
- Privilégier la **téléconsultation** pour des suites d'examen ou des motifs adaptés à ce mode.
- Afficher la carte des pistes cyclables.



### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

#### SECTEUR DE LA SANTÉ EN FRANCE

8 % des émissions de gaz à effet de serre

Dont 54 % concernent l'achat de médicaments et de dispositifs médicaux et 16 % les transports

90 % des consultations chez un médecin de ville se concluent par la délivrance d'une ordonnance





## CONGRÈS MG FRANCE 2022

Le neuvième Congrès de MG France s'est déroulé fin juin à Dijon, réunissant plus de 400 participants, avec le plaisir de nous retrouver en présentiel. Comme à l'accoutumée, ce fut un creuset de réflexions bouillonnantes, agrémenté d'agapes et de doux élixirs typiquement Bourguignons ! Mais sérieux oblige, seulement le soir après le travail. La réflexion de ce Congrès était articulée autour des axes « engagement local, social et durable »...

### L'engagement local

Il a été décliné dans des ateliers de réflexion sur l'installation libérale et l'aide apportée par un assistant médical. Tout le monde s'accorde sur la levée des freins à l'embauche d'un assistant médical. Par ailleurs, concernant les études de médecine, le versant "enseignement réel" de la médecine générale, qu'il s'agisse de formation théorique ou de stages pratiques, a été souligné. Avec bien entendu un rappel : la spécialité médecine générale est sous encadrée au plan universitaire et on manque cruellement de MSU dont il faudrait améliorer le statut. Les MG s'installeront d'autant plus facilement s'ils connaissent les territoires et les aspects réglementaires et pratiques du monde libéral. La formation a aussi été passée au crible, notamment les nouvelles obligations de recertification et là encore l'unanimité se fait... contre l'ANDPC dont la fonction « budgétaire » est trop prégnante et montre bien que la formation continue des médecins libéraux n'est pas la tasse de thé de l'administration. Les organisations locales ont été passées en revue et c'est l'équipe de collaborateurs du médecin traitant qui a chez nous le vent en poupe. Gagner du temps de soins en se faisant aider pour les tâches que nous pouvons déléguer sans risque. La vraie clef de l'efficacité ?

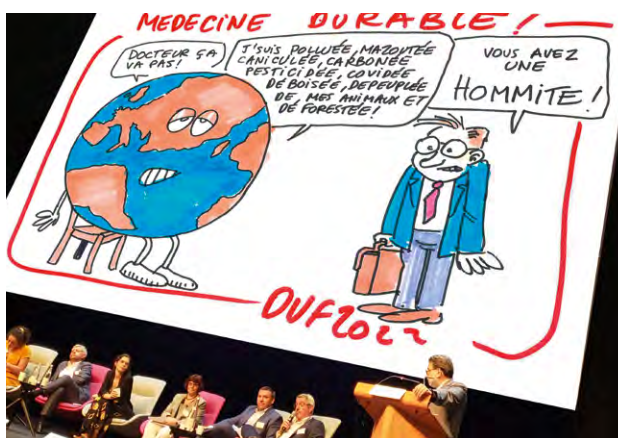
### L'engagement social

Il a été étudié selon les aspects populationnels du travail du MG, les questions de la PDSA et du SAS ont été retravaillées avec les simplifications que nous proposons, la régulation à distance pour que chaque MG puisse réguler de son cabinet sans trajets chronophages et rebutants, nos revendications sur l'intégration de la matinée du samedi dans la PDSA également. La revalorisation de l'effectif est aussi une nécessité unanimement soulignée.

Et surtout, l'initiative laissée aux territoires et à leurs organisations... La coordination avec les autres professionnels du bassin de vie a été également abordée, un atelier passionnant avec nos amis spécialistes a permis de noter les attentes de part et d'autre pour fluidifier nos rapports avec les correspondants : télé



expertise, équipes de soins spécialisées, et à force de rappeler la place indispensable des médecins traitants dans le parcours de soins, les spécialistes correspondants ont fini par proposer que le cursus dans leurs spécialités puisse inclure un stage chez un médecin traitant ! Enfin l'accès aux soins pour tous est une préoccupation à MG France. Le référentiel métier, la re-certification ont aussi été confrontés au besoin d'un accès de proximité à une qualité de soins irréprochable. Les aspects financiers et notre vieille revendication de l'exonération du ticket modérateur en médecine générale reparaissent également toujours dans nos débats : c'est d'une telle évidence...



### L'engagement durable

Il a été décliné en deux ateliers sur la Santé Planétaire et le cabinet écoresponsable. Rien que l'affluence, notamment de jeunes médecins, à ces ateliers, démontre s'il en était besoin, que la prise de conscience est réelle au sein de nos effectifs !

La planète brûle et tout est lié. Si le comportement de l'humanité et le changement climatique appauvrissent les ressources essentielles en eau, en nourriture, en terres arables et déplacent les populations, il y aura des conséquences sur la santé partout dans le monde, même dans nos campagnes les plus paisibles. Les soignants ont la responsabilité de se préparer à ces changements. Et en attendant ils doivent aussi comme nous l'ont montré les intervenants, se préoccuper d'économiser les ressources,

dans la sobriété de fonctionnement de leurs cabinets, avec le soutien de mesures non médicamenteuses et d'un tri écologique des thérapeutiques employées. Nos réflexions ont déjà trouvé un écho puisqu'en plénière, Marguerite Cazeneuve, de la CNAM, a comme nous suggéré que l'écoresponsabilité devienne un des critères de la ROSP ! Enfin deux fondatrices de l'Alliance Santé Planétaire nous ont présenté cette association et son appel aux soignants que MG France a d'ailleurs déjà relayé dans sa communication.



### Les plénières, politiques

Elles ont réuni la plupart des acteurs qui comptent... sauf le ministère de la santé qui était alors vacant pour cause de défaite aux élections législatives... Étaient présents la CNAM, la Mutualité, des élus locaux, les syndicats de médecins libéraux polycatégoriels et spécialistes, les syndicats de jeunes, les enseignants de médecine générale, les pharmaciens de la FSPF en Duplex vidéo de leur propre Congrès, les représentants des infirmiers, des IPA, des kinés, des patients. Et un Grand Témoin, M. Pierre Louis BRAS, patron du COR\* et éminent spécialiste du monde de la santé. De riches débats assurément, qui nous ont permis de réaffirmer la place incontournable du médecin traitant et de demander pour lui des moyens d'action, locale, sociale et durable ! C'est du bon sens, c'est de médecins traitants dont ont besoin les patients, pas de solutions de contournement... Il est bien dommage que le ministère et le gouvernement n'aient pas été représentés. Car si toutes et tous s'accordent à dire **qu'avoir un médecin traitant, c'est important**, on ne sait toujours pas si le gouvernement est prêt à y mettre le prix ! **Quoi qu'il en soit, MG France est en marche !** ■

\* COR : Conseil d'Orientation des Retraités

## OFFRE SPÉCIALE MG FRANCE

### UN MOIS D'ABONNEMENT OFFERT

#### Testez gratuitement et bénéficiez de :

**L'ÉDITION QUOTIDIENNE EN LIGNE**  
Chaque semaine, accédez à votre journal numérique partout tout le temps.

**L'ACCÈS ILLIMITÉ AU SITE 24H/24**  
Profitez en continu de l'actu et des archives sur le site.

**LES NEWSLETTERS**  
Restez informé grâce aux lettres d'information quotidiennes.

**LES DOSSIERS FMC**  
Formez vous en continu avec des mises au point, des cas cliniques et des études pratiques.



le **généraliste**.fr



Scannez-moi  
<https://bit.ly/3Qp9seE>

LE GÉNÉRALISTE  
1, rue Augustine Variot - 92245 Malakoff Cedex  
Tél. : 01 73 28 14 18 - abonnements@legeneraliste.fr

**MG FRANCE**

POUR ADHÉRER, rendez-vous sur le site [www.mgfrance.org](http://www.mgfrance.org) ou scannez le QrCode

